



POISSY

Le Conseil municipal junior



UN DISPOSITIF PERMETTANT AUX JEUNES ÉLUS
D'AMÉLIORER LA VILLE
ET DE TRAVAILLER ENSEMBLE
SUR DE NOMBREUX PROJETS

Guide pratique | Édition 2017



Chers écoliers, chers collégiens, chers parents,

Le jeudi 12 octobre 2017*, les élections du prochain Conseil municipal junior (CMJ) seront organisées dans les écoles élémentaires et, renouvelée pour la seconde fois, dans les quatre collèges de Poissy.

En élargissant le CMJ aux classes de 6^e, la Ville souhaite donner une nouvelle dimension à l'assemblée des jeunes élus en y associant les pré-adolescents à son action citoyenne et éducative.

Outil d'apprentissage de la démocratie et du vivre-ensemble, lieu de réflexion et d'échanges, le Conseil municipal junior a pour objectif d'encourager la citoyenneté, à travers la réalisation de divers projets et la prise de décisions collectives, au service des autres.

Les 34 élus que vous allez désigner, seront vos représentants et les porte-paroles de tous les enfants et jeunes de Poissy durant leur mandat de deux années.

À tous, bon vote !

Karl Olive

Maire de Poissy
Vice-président de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

Karine Emonet-Villain

Conseillère municipale déléguée au logement
Conseil municipal junior



LE CMJ, C'EST QUOI ?

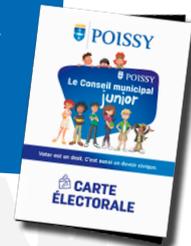
C'est le Conseil municipal junior

- Il est composé d'enfants des écoles élémentaires et des collèges de Poissy : ce sont les conseillers municipaux juniors
- Les conseillers municipaux juniors représentent tous les enfants de Poissy
- Ils proposent des projets pour améliorer la vie quotidienne des jeunes de la Ville



TU VEUX AGIR POUR TA VILLE !

VOTE POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX JUNIORS



- Tu es élève de CM1, CM2 ou 6^e d'un établissement scolaire de Poissy
- Tu as reçu ta carte d'électeur
- Tu voteras dans ton établissement scolaire pour la candidate ou le candidat de ton choix



COMMENT DEVENIR CONSEILLER(ÈRE) ?



Tu dois

- Habiter Poissy
- Être élève de CM1, CM2 ou 6^e
- En parler avec tes parents pour être sûr qu'ils sont d'accord
- Renvoyer ta candidature et l'autorisation de tes parents
- Préparer ton programme en parlant avec tes camarades, pour connaître leurs idées et leurs besoins
- Créer ton affiche électorale qui va t'aider à convaincre tes camarades de voter pour toi

MA MISSION AU SEIN DU CMJ



- Je suis élu pour 2 ans
- Je collecte les idées ou les souhaits de mes camarades
- J'assiste à des réunions régulières
 - › Les commissions discutent en petit groupe de thématiques (1 à 2 fois par mois)
 - › La réunion plénière présidée par le Maire une fois par trimestre avec tous les conseillers municipaux juniors.
- Dans ces réunions, je propose et participe à la réalisation de projets utiles pour tous
- Je dois informer mes camarades des décisions qui sont prises



Les élections auront lieu
dans ton établissement scolaire
Jeudi 12 octobre 2017*

La date limite de dépôt des candidatures
est fixée au
Jeudi 5 octobre 2017 à 15h

La proclamation des résultats
se tiendra sur le balcon de l'Hôtel de ville
Jeudi 12 octobre 2017 à 17h30

Le Conseil d'installation des élus aura lieu
Samedi 18 novembre 2017 à 11h
en mairie

Ta déclaration de candidature
et l'autorisation de tes parents
doivent être envoyés
avant le 5 octobre 2017 à 15h

Courrier à adresser à :
PATRICE BOINOT
Coordonnateur et animateur
du Conseil municipal junior
Hôtel de Ville - Place de la République
78300 Poissy
Tél. 01 39 22 55 30

